



# Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées

Ontario Disability Support Program



## Le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (ODSP)

- Financé par le ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario.
- Le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (ODSP) aide les personnes handicapées et financièrement dans le besoin à payer les frais de subsistance comme la nourriture et le logement. Ce volet du soutien financier est appelé « Soutien du revenu » (*Income Support*).
- Le volet appelé « Soutien de l'emploi » (*Employment Supports*) aide les personnes handicapées qui peuvent et souhaitent travailler à se préparer au marché du travail et à trouver un emploi.
- Les autres formes de soutien disponibles sont les suivantes :
  - Ordonnances et frais dentaires
  - Prestations associées au handicap, comme les appareils auditifs, etc.
  - Prestations associées au logement, comme les frais de plombier en cas d'urgence.

## Admissibilité

- Consultez la définition de « personne handicapée » dans la *Loi sur le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées*.
- En plus, pour être admissible, vous devez remplir certaines conditions financières.

## Pour faire une demande

- Votre travailleur social peut vous aider à présenter une demande à ce programme.
- Vous pouvez vous adresser soit à un bureau du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (ODSP) soit à Ontario au travail.
- Vous devrez présenter des informations personnelles et des renseignements financiers sur vous et votre famille.
- On vous posera les questions suivantes : combien de personnes font partie de votre famille, combien d'enfants vous avez, leur âge et s'ils font des études, quels sont les revenus que vous gagnez personnellement et ceux de votre famille, etc.
- On vous demandera de présenter des documents tels que votre numéro d'assurance sociale, votre carte Santé, votre certificat de naissance, ainsi que des documents financiers, tels qu'un relevé bancaire récent, un exemplaire de votre prêt hypothécaire ou de votre entente location, etc.
- Le temps d'attente pour la réponse à votre demande de soutien au Programme ODSP peut prendre de quelques semaines à quelques mois.
- Les demandes sont traitées au cas par cas, pour Ontario au travail et pour le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (ODSP). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (ODSP).

## Renseignements

- Téléphone : 416-326-5079 ou 1 888 256-6758
- Site Web : <http://www.mcass.gov.on.ca/fr/mcass/programs/social/odsp/index.aspx>

Notes : \_\_\_\_\_

### Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre travailleur social.

Rédigé par : Susan Conner	Mise à jour : 2011-03-01
Avertissement : Renseignements fournis uniquement à des fins éducatives. Consultez un professionnel de la santé qualifié pour des problèmes médicaux ou un traitement spécifiques. Toronto Rehab n'assume pas et décline toute responsabilité à l'égard de tiers pour toutes pertes ou dommages causés par des erreurs ou des omissions dans cette publication.	©2010 Toronto Rehab. Les documents peuvent être reproduits seulement à des fins non commerciales. <a href="http://www.spinalcordconnections.ca">www.spinalcordconnections.ca</a> .
Remis à (nom) :	Remis le :

